

## Cursus Ingénieurs (24-18 ou 6-12 mois)

---

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES

2017-2018

# 1 PROGRAMME

Le programme Ingénieurs est un programme éducatif qui se compose de cours magistraux, de sessions en petite classe, de projets et d'un stage, sur une période de 24 mois, 18 mois 12 ou 6 mois.

Pour les cursus 24 mois et 18 mois, les étudiants auront à choisir une filière parmi les 5 proposées (voir table 1 à 5)

Pour les cursus 12 mois dont les étudiants suivent deux semestres de cours, ils auront également la possibilité de suivre une filière

Pour les étudiants ne suivant que 6 mois de cours, ils pourront choisir les cours librement dans le catalogue proposé en respectant les contraintes de programmation.

Le programme académique (cours, projets) :

## **Cursus 24 mois**

Un semestre Automne (début Octobre – Fin Février), un semestre de printemps (Début Mars – Fin Juin) et un nouveau semestre d'Automne (année N+1)

Le stage se déroule sur une période de 6 mois.

Le stage dure au minimum 24 semaines entre Mars et Septembre (hors période de congés). Il est réalisé dans un laboratoire de R&D ou au sein de l'industrie ou dans un laboratoire Universitaire.

La langue d'enseignement est l'Anglais.

Un ensemble de crédits ECTS est accordé pour chaque type d'unités d'enseignement (cours de langues, non techniques, techniques), pour les unités d'enseignement correspondant aux projets et pour le stage.

## **Cursus 18 mois**

Un semestre Automne (début Octobre – Fin Février), un semestre de printemps (Début Mars – Fin Juin) ou un semestre de printemps (Début Mars – Fin Juin) et un semestre d'Automne (Début Octobre – Fin Février)

Le stage se déroule sur une période de 6 mois.

Le stage dure au minimum 24 semaines entre Juillet et Décembre ou entre Mars et Septembre (hors période de congés). Il est réalisé dans un laboratoire de R&D ou au sein de l'industrie ou dans un laboratoire Universitaire.

La langue d'enseignement est l'Anglais.

Un ensemble de crédits ECTS est accordé pour chaque type d'unités d'enseignement (cours de langues, non techniques, techniques), pour les unités d'enseignement correspondant aux projets et pour le stage.

## **Cursus 12 mois (deux semestres de cours ou un semestre de cours et un semestre de stage)**

La rentrée des cursus 12 mois se fait indifféremment en Semestre d'Automne ou en Semestre de Printemps

Pour les étudiants ayant choisi un semestre de cours suivi d'un semestre de stage, le stage se fera donc soit entre Juillet et Décembre (s'ils ont commencé en Semestre de Printemps), soit entre Mars et Août s'ils ont débuté en Semestre d'Automne

Le stage se déroule sur une période de 6 mois.

Le stage dure au minimum 24 semaines entre Juillet et Décembre ou entre Mars et Septembre (hors période de congés). Il est réalisé dans un laboratoire de R&D ou au sein de l'industrie ou dans un laboratoire Universitaire.

La langue d'enseignement est l'Anglais.

Un ensemble de crédits ECTS est accordé pour chaque type d'unités d'enseignement (cours de langues, non techniques, techniques), pour les unités d'enseignement correspondant aux projets et pour le stage.

## **Cursus 6 mois**

La rentrée des cursus 6 mois se fait indifféremment en Semestre d'Automne ou en Semestre de Printemps.

Les étudiants peuvent choisir les cours qu'ils souhaitent sans contrainte exceptée la contrainte de programmation des cours

## 2 OBTENTION DES CREDITS

A chaque type de cours est attribué un nombre de crédits ECTS

| COURS                                    | DUREE      | CREDITS         |
|------------------------------------------|------------|-----------------|
| Cours court (technique ou non technique) | 21 heures  | 3 crédits ECTS  |
| Cours long (technique ou non technique)  | 42 heures  | 5 crédits ECTS  |
| Projet (cursus 24 mois)                  | 210 heures | 12 crédits ECTS |
| Projet (cursus 18 mois)                  | 180 heures | 8 crédits ECTS  |
| Projet (cursus 12 mois)                  | 90 heures  | 4 crédits ECTS  |
| Cours de langues                         | 22 heures  | 1 crédits ECTS  |
| Thèse professionnelle (stage)            | 6 mois     | 30 crédits ECTS |

### 2.1 Nombre de crédits minimum pour le cursus 24 mois

Au total **120 crédits ECTS** sont nécessaires pour valider le cursus 24 mois (90 crédits d'enseignement et 30 crédits pour la thèse professionnelle). Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

| Semestres de cours                   | Crédits ECTS |
|--------------------------------------|--------------|
| Unités d'enseignement techniques *   | 60           |
| Unités d'enseignement non techniques | 15           |
| Projet (210 heures)                  | 12           |
| Cours de langues                     | 3            |
| Semestre thèse professionnelle       |              |
| Stage                                | 30           |

\*Dont 25 crédits techniques obligatoires pour la filière choisie

### 2.2 Nombre de crédits minimum pour le cursus 18 mois

Au total **90 crédits ECTS** sont nécessaires pour valider le cursus 18 mois (60 crédits d'enseignement et 30 crédits pour la thèse professionnelle). Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

| Semestres de cours                   | Crédits ECTS |
|--------------------------------------|--------------|
| Unités d'enseignement techniques *   | 40           |
| Unités d'enseignement non techniques | 10           |
| Projet (180 heures)                  | 8            |
| Cours de langues                     | 2            |
| Semestre thèse professionnelle       |              |
| Stage                                | 30           |

\*Dont 20 crédits techniques obligatoires pour la filière choisie

### 2.3 Nombre de crédits minimum pour le cursus 12 mois

Au total **60 crédits ECTS** sont nécessaires pour valider les 12 mois (30 crédits d'enseignement dont 4 peuvent être acquis par un projet et 30 crédits pour la thèse professionnelle) ou (60 crédits d'enseignement dont 8 peuvent être acquis par un projet, même règles d'acquisition que pour les semestres de cours d'un cursus 18 mois). Ces crédits se répartissent de la manière suivante :

| Semestres de cours                   | Crédits ECTS |
|--------------------------------------|--------------|
| Unités d'enseignement techniques     | 20           |
| Unités d'enseignement non techniques | 5            |
| Projet (90 heures)*                  | 4            |
| Cours de langues                     | 1            |
| Semestre thèse professionnelle       |              |
| Stage                                | 30           |

\* Le projet n'est pas obligatoire. Les crédits de projet seront alors remplacés par des crédits d'enseignement techniques

Ou

| Semestres de cours                   | Crédits ECTS |
|--------------------------------------|--------------|
| Unités d'enseignement techniques     | 40           |
| Unités d'enseignement non techniques | 10           |
| Projet (180 heures) *                | 8            |
| Cours de langues                     | 2            |

\* Le projet n'est pas obligatoire. Les crédits de projet seront alors remplacés par des crédits d'enseignement techniques

## 3 EXAMENS

Seuls les étudiants inscrits à un cours auront la possibilité de passer un examen

### 3.1 Modalités

Les unités d'enseignement sont évaluées sur la base des examens écrits ou oraux, prévus à la fin de chaque semestre. Les responsables de chaque cours informent en début de cours les étudiants sur la façon dont le cours sera évalué.

Les examens (écrits ou oraux) sont organisés sous la responsabilité des responsables de cours.

Les notes obtenues sont données aux étudiants dans un délai de 2 semaines après l'organisation de l'examen

Les projets sont évalués sur la base d'un rapport écrit et d'une présentation orale, selon les critères suivants :

Etude de la problématique (coefficient 2)

Résultats obtenus (coefficient 2)

Gestion de projet (coefficient 1)

Rapport écrit (coefficient 1)

Soutenance orale (coefficient 1)

Pour valider son projet l'étudiant devra obtenir la note finale d'au moins 10/20 (et avoir obtenu au moins la note de 8 pour chacun des critères)

Les étudiants doivent obligatoirement se présenter aux sessions d'examens des cours auxquels ils sont inscrits. Les absences aux examens sans raison valable justifiée par avance au service de la formation par un certificat médical, entraînent l'invalidation des crédits correspondants sans possibilité de session de rattrapage.

Tout comportement indésirable pendant les examens entraînera la nullité de ceux-ci et des sanctions disciplinaires pourront être prises par le Comité de l'Enseignement.

Chaque examen et le projet sont évalués avec une note sur 20.

Les crédits associés à chaque projet ou les cours sont accordés basés sur une note d'au moins 10 sur 20.

La soutenance de stage se déroule devant un jury composé du responsable académique et d'un expert extérieur qui peut être l'encadrant industriel.

Le stage est évalué selon les cinq critères suivants

Etude de la problématique (coefficient 2)

Résultats obtenus (coefficient 2)

Gestion de projet (coefficient 1)

Rapport écrit (coefficient 1)

Soutenance orale (coefficient 1)

Pour valider son projet l'étudiant devra obtenir la note finale d'au moins 10/20 (et avoir obtenu au moins la note de 8 pour chacun des critères)

Pour obtenir les 30 crédits ECTS du stage, l'étudiant doit avoir une note finale d'au moins 10 sur 20.

## 3.2 Examens de rattrapage

Les étudiants qui ne se sont pas présentés à la première session d'examen sans motif justifié n'auront pas la possibilité de se présenter au rattrapage du cours concerné.

Pour chaque cours (des unités d'enseignement technique, non technique) et le projet, un examen de rattrapage est possible.

Si après la session de deuxième chance l'étudiant n'a pas obtenu une note au moins égale à 10 sur 20, les crédits ECTS correspondants ne sont pas validés.

Les examens de rattrapage sont organisés une fois par an durant la première quinzaine du mois de Septembre.

Les projets de semestre peuvent être rattrapés selon les modalités à décider avec chaque enseignant responsable.

Une seule soutenance de thèse professionnelle est autorisée.

## 4 CAS D'ECHEC

### 4.1 Echec sur la partie Enseignement du cursus

Si un étudiant n'a pas acquis les crédits nécessaires sur la partie enseignement après les examens de rattrapage, il peut être amené à effectuer un redoublement partiel de semestre ou un redoublement complet de semestre.

### 4.2 Echec à la thèse professionnelle

Si le travail de thèse professionnelle est jugé insuffisant, le Comité de l'Enseignement peut demander qu'il soit complété selon les modalités qui seront décidées pendant la réunion, un redoublement complet est également possible, dans ce cas, l'étudiant refait un nouveau stage.

## 5 CONDITIONS D'EXCLUSION

Le Comité de l'Enseignement peut décider l'exclusion d'un étudiant dans les conditions suivantes :

- Si le nombre de crédits d'enseignement acquis à la fin de la partie enseignement est trop faible, l'étudiant pourra être amené à repartir dans son école d'origine sans valider son cursus à EURECOM
- Raisons disciplinaires

## 6 VALIDATION DES RESULTATS

Un Comité de l'Enseignement valide les résultats des étudiants toutes les années au mois de Septembre pour la validation du cursus en vue de la remise des diplômes des étudiants de l'année concernée.

Les résultats intermédiaires des étudiants de l'année N+1 sont également étudiés lors de cette réunion

Date : 07/08/2017

**Ulrich FINGER**  
Directeur  
EURECOM